

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2237

présenté par

Mme Gérard, M. Albertini, M. Alfandari, M. Benoit, Mme Bellamy, M. Berrios, M. Brard, M. Bouyx, M. Christophe, M. Fait, Mme Colin-Oesterlé, M. Henriot, M. Gernigon, Mme Firmin Le Bodo, M. Kervran, M. Lemaire, M. Lam, M. Marcangeli, Mme Lise Magnier, Mme Piron, M. Moulliere, M. Plassard, M. Patrier-Leitus, Mme Rauch, Mme Saint-Paul, M. Roseren, M. Portarrieu, M. Thiébaud, M. Valletoux, M. Jolivet, Mme Violland et Mme Poussier-Winsback

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	45 129 606
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	0	45 129 606
SOLDE	-45 129 606	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le contexte extrêmement contraint que nos finances publiques connaissent, nous devons renforcer l'effort porté sur les dépenses publiques. Ainsi, le groupe Horizons et Indépendants propose d'augmenter de manière significative l'effort de réduction de la dépense publique proposée par le Gouvernement.

Ainsi cet amendement propose d'annuler certaines hausses prévues de crédits du programme Action de la France en Europe et dans le monde en maintenant les montants prévus par la loi de finances pour 2025

Cet amendement propose donc de supprimer 15 599 830 euros en autorisations d'engagement et 15 592 281 euros en crédits de paiement de l'action 06 « Soutien », et de supprimer 29 529 776 euros en autorisations d'engagement et 29 537 325 euros en crédits de paiement de l'action 07 « Réseau Diplomatique » du programme « Action de la France en Europe et dans le monde ».